



MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

**MISSION D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) JURIDIQUE, TECHNIQUE ET FINANCIERE
CREATION D'UNE MAISON MEDICALE ET D'UNE HALLE COUVERTE**

ACTE D'ENGAGEMENT

Date de notification le :

- Cette notification vaut ordre de commencer les prestations.
- Cette notification ne vaut pas ordre de commencer les prestations. Un ordre de service spécifique émis par le maître d'ouvrage précisera la date de commencement d'exécution.

SOMMAIRE

ARTICLE 1 - CONTRACTANTS

ARTICLE 2 – DUREE DU MARCHE

ARTICLE 3 – PRIX DU MARCHE

ARTICLE 4 – PAIEMENT

ARTICLE 5 – SOUS-TRAITANCE

ARTICLE 6 – CLAUSES SOCIALES INSERTION ET PROMOTION DE L'EMPLOI

ARTICLE 7 – OBLIGATIONS LEGALES, REGLEMENTAIRES ET CONTRACTUELLES DANS LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES RECEUILLIES

ARTICLE 1 - CONTRACTANTS

A – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Mairie de Plouhinec
2, Rue du Général de Gaulle
29780 Plouhinec

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Monsieur le Maire de Plouhinec

Ordonnateur : Monsieur le Maire de Plouhinec

Comptable public assignataire des paiements : Trésor public - 1 rue du 19 Mars 1962 – 29100 DOUARNENEZ

B – OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

Objet du marché : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) juridique, technique, et financière / Création d'une halle médicale et d'une halle couverte

A titre indicatif, l'estimation prévisionnelle pour la construction des deux bâtiments est de 1.600.000 €HT.

Cet acte d'engagement correspond :

à l'ensemble du marché public (en cas de non allotissement) ;

C – ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

1 – Identification du titulaire

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :

conjoint OU solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

Oui Non

3 – Avance

Je renonce au bénéfice de l'avance : Non Oui

ARTICLE 2. DUREE DU MARCHÉ

3.1 Délais du marché

Le démarrage de la prestation est programmé pour : **Juillet 2022**

à l'ensemble du marché public (en cas de non allotissement) :

3.2 Délais d'affermissement des tranches optionnelles

Néant

3.3 Délais d'exécution

Les délais global prévisionnel d'exécution pour l'ensemble des prestations sont : **48 mois**

A – MISSION DE BASE

Les délais d'exécution pour les prestations d'études en lien avec la construction de la maison médicale et des halles couvertes, exprimés en nombre de mois calendaires, sont :

Éléments de mission	Délai
Phase Etudes préliminaires	5 mois
<u>Faisabilité du projet immobilier</u> <ul style="list-style-type: none">• Définition de l'enveloppe budgétaire / équilibre financier de l'opération• Entretiens avec les utilisateurs, élus et services• Aide à l'évaluation des besoins et propositions de solutions• Vérification de l'opportunité des solutions• Détermination du coût projet et avis sur la programmation des investissements• Pré-programmation• Analyse des impératifs financiers, techniques et juridiques	Juillet / Août 22
<u>Programmation du projet</u> <ul style="list-style-type: none">• Mise en forme du programme• Définition des objectifs et performances attendues (exigences, contraintes, évaluation du budget, définition du programme général et technique détaillé, aide au financement, ...)	Août / Septembre 22
<u>Consultation des concepteurs</u> <ul style="list-style-type: none">• Proposition des procédures de marchés• Préparation et validation du marché de concepteurs	Octobre / Novembre 22

<ul style="list-style-type: none"> • Analyse et sélection des candidatures • Analyse des offres et rédaction du rapport 	
Phase Conception	12 mois
<u>Etudes de conception</u> <ul style="list-style-type: none"> • Vérification du respect des objectifs • Conduite des études et avis sur le calendrier des réalisations • Proposition des types de marchés et des procédures • Précision de l'enveloppe financière en fonction de l'avancement des études • Prise en compte des modifications du programme et anticipation des dérives • Contrôle des estimations prévisionnelles des travaux 	Novembre 22 – Juin 23
<u>Consultation des entreprises de travaux</u> <ul style="list-style-type: none"> • Vérification du dossier de consultation des entreprises • Analyse du rapport de dépouillement des offres • Emission d'un avis sur la décomposition des prix présentés • Préparation des décisions / choix des entreprises retenues 	Juillet – octobre 23
Phase Réalisation	18 mois
<u>Réalisation du projet</u> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion du programme • Ordonnancement, pilotage et coordination • Assistance économique et relevé des écarts prévisionnel/réalisé • Assistance générale et préparation des décisions à prendre • Assistance pour les opérations de pré-réception, réception et levée des réserves • Evaluation finale de l'opération 	Octobre 23 – Mai 25

B – MISSIONS COMPLEMENTAIRES

Les délais d'exécution pour les prestations d'études sur le choix des énergies pour l'ensemble des bâtiments communaux à savoir la nouvelle maison médicale, les nouvelles halles couvertes et leur raccordement aux bâtiments existants à savoir la salle communale « Chez Jeanne » et la mairie, exprimés en nombre de mois calendaires, sont :

Éléments de missions complémentaires	Délai
Relevés et plans d'état des lieux	1 mois
<ul style="list-style-type: none"> • Entretien pour compréhension des attentes • Analyse du site • Phase de relevé : prises de côtes, relevé des aspects techniques, reportage photographique • Rendu du travail comprenant : plans de façades, plans par niveaux, coupes longitudinales et transversales 	Juillet / août 22
Rénovation énergétique et faisabilité d'un réseau commun de chaleur	1 mois
<ul style="list-style-type: none"> • Audit du site concerné et des comportements des occupants • Etablissement d'un bilan thermique initial • Formulation d'une offre globale de rénovation énergétique (technique et 	Septembre / octobre 22

<p>économique)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du bilan thermique projeté, conforme à la réglementation • Etablissement d'un programme d'action en vue d'une source d'énergie commune aux 4 bâtiments précités • Accompagnement dans la démarche de recherche d'aides et de financement • Accompagnement au suivi des actions correctives en matière de rénovation énergétiques par les entreprises mandatées sur les bâtiments existants • Assistance aux Opérations de Réception et levées des réserves sur les bâtiments existants • Assistance à la constitution des dossiers d'ouvrages exécutés (DOE) 	
--	--

ARTICLE 3. PRIX DU MARCHÉ

Les modalités de révision ou d'actualisation sont fixées au CCAP. L'évaluation de l'ensemble des travaux du lot unique précité, telle qu'elle résulte du bordereau des prix unitaires est :

MONTANT DU PRIX

	Prix en euros
Montant total des prestations en € HT	
TVA au taux de 20 %	
Montant total des prestations en € TTC	

Montant total TTC en toutes lettres	
--	--

ARTICLE 4. PAIEMENT

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes ci-après selon les répartitions jointes en annexe 1 :

Du compte ouvert au nom de :	
Pour les prestations suivantes :	
Sous le numéro :	
A :	

Joindre impérativement un relevé d'identité bancaire

Du compte ouvert au nom de :	
------------------------------	--

Pour les prestations suivantes :	
Sous le numéro :	
A :	

Joindre impérativement un relevé d'identité bancaire

Du compte ouvert au nom de :	
Pour les prestations suivantes :	
Sous le numéro :	
A :	

Joindre impérativement un relevé d'identité bancaire

Toutefois, le ouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, avenants ou actes spéciaux

Le règlement s'effectuera suivant les prescriptions en vigueur.

Dès lors que le montant du marché est supérieur à 50 000 €HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, une avance sera accordée dans les conditions prévues aux articles L. 2191-2, L. 2191-3 et R. 2191-3 à R. 2191-7 du code de la commande publique.

L'entreprise :

Refuse de percevoir l'avance

Accepte de recevoir l'avance

Le groupement conjoint ou solidaire :

Refuse de percevoir l'avance

Accepte de recevoir l'avance

ARTICLE 5. SOUS TRAITANCE

Dans le cadre d'une sous-traitance :

L'annexe n° 2 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée

emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de sous-traiter conformément à cette annexe est de :

Prestataire :

Prestations sous-traitées :

Montant hors taxe [€HT]	
TVA [20%]	
Montant toutes taxes comprises [€TTC]	
Arrêté en lettres	

Prestataire :

Prestations sous-traitées :

Montant hors taxe [€HT]	
TVA [20%]	
Montant toutes taxes comprises [€TTC]	
Arrêté en lettres	

Prestataire :

Prestations sous-traitées :

Montant hors taxe [€HT]	
TVA [20%]	
Montant toutes taxes comprises [€TTC]	
Arrêté en lettres	

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions de soumissionner.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

ARTICLE 6. CLAUSES SOCIALES INSERTION ET PROMOTION DE L'EMPLOI

L'article L2112-2 du Code de la Commande Publique précise que les conditions d'exécution peuvent prendre en compte des conditions relatives à l'économie, à l'innovation, à l'environnement, au domaine social, à l'emploi ou à la lutte contre les discriminations.

Ce marché ne comporte pas de clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi.

ARTICLE 7. OBLIGATIONS LEGALES, REGLEMENTAIRES ET CONTRACTUELLES DANS LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES RECEUILLIES

Le Pouvoir adjudicateur s'engage à ce que les informations transmises :

- Soient protégées et gardées strictement confidentielles et soient traitées avec le degré nécessaire de protection eu égard à leur nature ;
- Soient utilisées aux seules finalités définies dans le cadre de la réalisation du marché ;
- Ne soient en aucun cas divulguées à des tiers sans information préalable du Soumissionnaire ;
- Plus largement, à respecter l'ensemble des dispositions relatives à la protection des données personnelles notamment la Loi Informatique et Libertés modifiée par le Règlement Général relatif Protection des Données du 27 avril 2016 (N°2016/679).

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Signature du candidat

Fait en un seul original

À

Porter la mention manuscrite

Le

Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur habilité par la délibération

en date du

À

Le

ANNEXE 1 – MISSION ET REPARTITION DES PRESTATIONS

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

.....
.....
.....

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres et lettres*) :

.....
.....

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) :

.....

4 La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

.....

et devant être exécutée par.....

en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A le

Signature